**Explications des votes des élus n’appartenant pas à la majorité**

**lors du Conseil Municipal du 04/09/20**

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Pour information** : les élus n’appartenant pas à la majorité n’ont été convié à aucune réunion préparatoire.

**1/ Approbation des comptes rendus des 4 et 10 juillet 2020**

2 de nos élus votent CONTRE.

**2/ et 3/ Pas de délibération**

Pour information, nous redemandons à M. le maire que l’ensemble des questions que nous posons et les réponses qui y sont apportées, soient inscrites dans les procès-verbaux.

**4/ Désignation des membres de la commission intercommunale des impôts directs**

S’agissant d’une commission intercommunale, nous votons POUR.

**5/ Election des membres de la commission d’appels d’offres**

N’ayant aucune information sur les projets en cours ou à venir, nous ne souhaitons pas participer à cette commission. Nous nous ABSTENONS de voter.

**6/ Désignation des délégués au SIAP du Pas du Sant**

S’agissant du syndicat de l’eau, nous votons POUR.

**7/ Désignation des membres de la commission locale d’évaluation des charges transférées**

Cette commission intercommunale a déjà été constituée en conseil communautaire de juillet dernier. Il s’agit là de régulariser cette désignation, nous votons POUR.

**8/ Autorisation permanente de poursuite pour le Trésorier**

Cette autorisation permet au trésorier de recouvrir les créances locales, nous votons POUR.

**9/ Indemnités de confection des budgets**

Cette indemnité étant à destination du trésorier, nous votons POUR.

**10/ Régularisation portant sur un mouvement de crédit**

Pour information, les élus en fonction au mois d’avril dernier n’ont reçu aucune information concernant cette écriture. Nous nous ABSTENONS de voter.

**11/ Attribution des subventions aux associations extérieures**

5 associations extérieures au village ont sollicité la municipalité. Le solde du chapitre de ces subventions présentant un solde créditeur, nous votons POUR.